VIE ET LUMIÈRE ■ Une marche de protestation contre le camp d'août était organisée hier dans les rues de Nevoy

150 manifestants disent leur colère

Hier matin, 150 personnes ont défilé dans Nevoy pour protester contre la tenue d'un camp Vie et lumière dans le village à la fin du mois d'août.

Caroline Bozec
caroline.bozec@centre.fr

MARCHE. 150 élus et habitants du Giennois ont voulu dire leur colère face au retour en août du rassemblement évangélique Vie et lumière à Nevoy.

Ils étaient 150, élus ou habitants du Giennois, à manifester hier dans les rues de Nevoy : ils protestaient contre la tenue d'un rassemblement évangélique Vie et lumière dans le village à la fin du mois d'août, alors que la commune de 1.150 habitants accueille déjà les réunions de printemps. Des milliers de caravanes de gens du voyage sont attendues.

« Une désillusion », selon le maire de Nevoy

En tête de cortège, on apercevait des élus de toutes les communes de l'intercommunalité giennoise (le maire de Saint-Gondon était absent pour raisons personnelles), d'Autry-le-Châtel, et le président de la com-com'Christian Bouleau. Le maire de Gien Patrick Chierico était en voyage au Portugal dans le cadre du jumelage avec la ville de Redondo, mais était représenté par ses élus. Les parlementaires Jean-Pierre Sueur (PS), Claude de Ganay (UMP), et Jean-Noël Cardoux (UMP), s'étaient excusés.

Le maire de Nevoy, Michel Beeuwsaert, a rappelé qu'« août 2011 devait être exceptionnel » et évoqué une « désillusion à la hauteur de la confiance dans la parole donnée par l'État ». Les élus du Giennois ont été reçus cette semaine au ministère de l'Intérieur, où on leur a promis une couverture des frais et une réflexion dès septembre pour les étés prochains.

Malgré l'absence remarquée du pasteur Joseph Charpentier, attendu par les organisateurs, les élus ont insisté sur leurs bonnes relations avec les membres de Vie et lumière, qui ne souhaitaient pas non plus se rassembler à Nevoy en août.

Un panneau controversé

Certains dans la foule pointaient les dégradations dans le village pendant les rassemblements, pour se faire rabrouer par leurs voisins : « On ne sait pas si ça vient des gens du voyage. » Tous en tout cas étaient d'accord : « Une fois par an c'est beaucoup, mais on fait avec ; deux fois, c'est trop. »

On comptait un panneau controversé dans le défilé, avec les deux initiales « FN » et en petites lettres « Front noveltain ». À l'appréciation de chacun... ■

OFFICE DE TOURISME DE GIEN

Le Port aux Bois, théâtre d'une sympathique promenade en calèche

RELÂCHEMENT. Les enfants ont profité mercredi des balades en calèche.

L'office de tourisme, dans le cadre de sa formule « un jour, une animation », conviait, mercredi, les enfants à une promenade en calèche.

La récréation avait pour cadre, le paisible parc de Port-au-bois, ombragé à souhait. La calèche appartenait à l'association du cheval miniature de la région Centre. ■

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

Travaux à l'école : le bâtiment des classes des petits sera vendu

Le conseil municipal s'est réuni il y a quelques jours.

Bâtiments municipaux. La commune va entreprendre une seconde phase de construction à côté de l'école des grands pour déplacer tous les locaux et les classes de l'ensemble des écoles (petits, maternelle, garderie périscolaire), sauf la classe préfabriquée qui sera démontée.

305 € pour les voyages scolaires des collégiens

Au vu de ce projet, le conseil émet le souhait de se séparer de ces bâtiments, soit par la mise en location de l'ensemble, soit par une mise à disposition au profit d'une collectivité ou d'un particulier, soit par la vente des bâtiments. Le maire lui demande de se prononcer sur la vente ou non de l'immeuble : les élus votent pour la vente du bâtiment de l'école des petits.

Dissolution du Sivom du collège des Bordes. Suite à cette dissolution, le conseil municipal accepte le remboursement proposé (soit 234,81 € provenant de l'excédent) ; de verser une participation aux voyages des enfants de la commune fréquentant le collège, soit 305,21 € ; et de verser une subvention à l'association sportive du collège (10 € par élève).

Achat de terrain. Les élus acceptent l'achat d'une partie de terrain situé en emplacement réservé (environ 10x12), proche des fossés de la ville et du lotissement de la Motte-le-Roy. ■

EN BREF

CHÂTILLON-SUR-LOIRE ■ Culte protestant bilingue

Un culte protestant bilingue se tient aujourd'hui à 10 h 30 dans le temple protestant de Châtillon-sur-Loire, avec le pasteur Barend H. Weegink (Pays-Bas) et le conseiller presbytéral Christian Vennink (Cosne Sancerre bords de Loire).

Le thème de la prédication est pris du psaume 84, « Comme le passereau et l'hirondelle ».

Textes et chants dans les deux langues (une feuille de liturgie sera distribuée à chacun), avec l'organiste Arie van Dorp et une interprétation vocale de Thirza Hogendoorn sont au programme.

Le culte sera suivi par un café et un barbecue champêtre à l'ancienne école de Châtillon. ■